

Voici le Rotaract



L'organisation mondiale du Rotaract

***Manuel d'informations sur les services
multidistricts et sur la place du Rotaract dans
le Rotary International***



EDITION 2003

VOICI LE ROTARACT

Avant-Propos

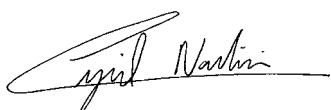
Le manuel sur l'organisation mondiale du Rotaract est une brochure de la collection « Voici le Rotaract » destinée à tous les responsables de clubs et district Rotaract.

Le programme Rotaract a débuté il y a plus de 30 ans à partir de l'initiative d'un club et il s'est rapidement développé pour revêtir une envergure internationale. Au fur et à mesure de la croissance du Rotaract à travers le monde est apparu le besoin d'accroître la communication entre les clubs et de coordonner leurs activités.

Un réseau international des clubs Rotaract peut impressionner mais aussi paraître peu pratique. Comment est-il possible de prendre contact avec des clubs Rotaract dans d'autres pays ou dans d'autres districts ? Peut-on être certain que son club fasse bien parti du mouvement Rotaract ?

Le Rotary International et les responsables du Rotaract ont répondu à ce besoin en développant un cadre uniforme du Rotaract au niveau des districts et en mettant en place des organisations et des services multidistrict d'information

Ce manuel est à la fois une introduction à l'organisation du Rotary International et des Groupes Multidistrict d'Information et un ouvrage de référence pour les Rotaractiens à la recherche d'une information précise sur notre mouvement.



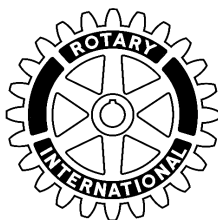
Cyril NOIRTIN

Représentant International du Rotaract 1999-2001, RI zone 11

Table des matières

Le Rotary International	3
Profil de base du Rotary International	
Le Rotary d'hier et d'aujourd'hui	
L'organisation du Rotary International	
L'administration du Rotary International	
Les publications du Rotary	
Les Organisations Multidistricts	13
Responsabilité du Représentant Rotaract de District	
Le Comité Rotaract de District	
Les grandes manifestations du Rotaract	21
La Convention du Rotary International et la réunion Internationale	
Pré-Convention du Rotaract	
INTEROTA	
Les Conférences Présidentielles	
Les Conventions Nationales et Européennes du Rotaract	
La semaine mondiale du Rotaract	
Le Rotaract dans l'organisation du Rotary International	28

Le Rotary International



• Profil de base du Rotary International :

Le **Rotary International (R.I.)** est l'association des clubs du monde entier. Le Rotary est une association de membres issus des milieux d'affaires et des professions libérales qui se consacrent à l'action humanitaire, encouragent l'observation de règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, et promeuvent l'entente entre les peuples.

Les membres du R.I. sont les clubs qui s'acquittent des obligations définies dans les documents statutaires.

Les Rotariens sont membres de leurs clubs respectifs. Les clubs sont membres du Rotary International.

Le Rotaract est un programme officiel du Rotary International et regroupe des clubs parrainés par des Rotary clubs, membres du Rotary International.

Le Rotaractien est membre du club, qui fait partie d'un programme du Rotary International.

Cette distinction technique n'est pas évidente ni même connue de la majorité des Rotariens. Elle ne crée d'ailleurs pas de problème ou de complication mais elle permet toutefois de mieux comprendre l'organisation de notre mouvement.

La mission du Rotary International est d'aider ses clubs membres à réaliser le but du Rotary en :

- Favorisant leur unité ;
- Renforçant et développant le Rotary à travers le monde ;
- Faisant globalement connaître le travail du Rotary, et en
- Fournissant une structure administrative internationale.

• **Le Rotary d'hier et d'aujourd'hui:**

Le 23 février 1905, **Paul P. Harris**, jeune avocat de 35 ans, convia trois amis à se réunir dans un modeste bureau de Chicago afin de jeter les bases d'un club qui ferait naître dans cette ville la camaraderie entre des responsables de diverses professions. Cette réunion fut la première du premier Rotary club du monde.



Très vite les membres du Rotary club de Chicago comprirent que l'amitié et l'intérêt mutuel ne suffiraient pas pour assurer l'avenir d'un club d'homme d'affaires très pris par leurs occupations. Améliorer la vie des moins lotis s'avéra une motivation qui fit l'unanimité, et la devise « **Servir d'abord** » (Service Above Self) fut adoptée.

En 1907, les Rotariens de Chicago entreprirent leur première action d'intérêt public : réunir des fonds pour construire des toilettes publiques près de la Mairie.

En 1910, cinq ans après la naissance du Rotary, ils existaient 16 clubs et environ 1500 Rotariens. Puis l'organisation devint internationale avec la formation d'un club au Canada en 1910. **Le nom de Rotary International fut adopté en 1922.**

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Rotary se tourna vers la promotion de l'entente internationale par le biais en particulier des programmes éducatifs et caritatifs de la **Fondation Rotary**.

Cette dernière avait été établie en 1928 à la suite d'une décision prise lors de la Convention du R.I. de Minneapolis. Arch Klumph, sixième Président du R.I. en avait suggéré la création en 1917 en créant un fond de dotation « *pour le bien dans le monde au moyen d'actions caritatives et éducatives, et de tout autre moyen visant à améliorer les conditions de vie.* »



En 1968, le Rotary International officialisa les clubs de jeunes adultes affiliés au Rotary et lui donna le nom de Rotaract comme étant la contraction de **Rotary** et **Action**. Le premier club Rotaract à recevoir sa charte fut le club de Charlotte Nord en Caroline du Nord, Etats-Unis.

En 1985, le Rotary International et sa Fondation ont lancé un programme d'amplitude inégalée dans l'histoire de notre organisation : **PolioPlus**. Le Rotary International s'engageait à contribuer à l'immunisation de tous les enfants du monde contre la poliomyélite d'ici à 2005, année du centenaire de l'organisation.

Adopté en 1995 le Conseil de Législation du Rotary International a adopté une résolution confirmant que l'éradication de la poliomyélite était : « **une priorité absolue pour le Rotary International** ».

Aujourd'hui, le Rotary est présent dans 166 pays avec plus de 31 000 clubs pour environ 1 220 000 Rotariens.

Si le fondateur du Rotary est Paul P. Harris, on doit la structure du Rotary International à **Chesley R. Perry**, premier Secrétaire Général du Rotary International.



Paul Harris se considérait comme l'architecte, mais il reconnaissait que Ch. Perry a été le patient bâtisseur du Rotary et de son organisation mondiale.

• L'organisation du Rotary International :

Pour mener à bien son programme mondial de service, le Rotary répartit son action sur trois niveaux : **les clubs, les districts et l'échelon international**.

Les membres (Rotariens ou Rotaractiens) appartiennent à un club (Rotary ou Rotaract) qui est lui-même rattaché à l'association appelée **Rotary International** (*Les clubs Rotaract sont rattachés au RI par le biais de leurs clubs parrains*).

Chaque club élit son comité et jouit d'une large autonomie conformément à ses statuts mais aussi aux Règlements intérieurs, aux lignes de conduites et aux statuts du R.I.

Les clubs sont regroupés en **districts** (le club Rotaract appartient au district de son ou ses clubs parrains). Chaque district est géré par un **gouverneur**, dirigeant du R.I. et représentant du Rotary International sur le terrain. On compte aujourd'hui plus de 500 districts dans le monde, qui sont répartis en 34 zones uniformes.

Le **Rotary International** étant l'association des Rotary clubs du monde, elle est gérée par des Statuts et un Règlement intérieur qui définissent la dénomination du Rotary, ses

fonctions et son but ainsi que les règles d'adhésion des clubs Rotary au R.I. et les règles de constitution des organisations comme le Rotaract.

Le **Conseil de Législation**, organe législatif du R.I. et la Convention du Rotary International révisent tous les trois ans les Statuts et le Règlement intérieur du R.I. pour répondre à l'évolution de l'organisation. Véritable « parlement » du R.I., il se compose d'un représentant de chaque district et doit se prononcer sur les propositions introduites par les clubs, les conférences de district et le Conseil Central.

• **La direction du Rotary International :**

Le Rotary International est géré par le **Conseil Central** composé de 19 membres dont le Président et le Président élu du R.I. Ce conseil d'administration se réunit environ tous les trois mois et fixe les orientations et programmes après avoir consulté les commissions du R.I. composés de Rotariens et de Rotaractiens du monde du R.I.

C'est le Conseil Central qui va centraliser et prendre toutes les décisions. Les lignes de conduite « Guidelines » du Rotaract notamment sont émises par le Conseil Central du Rotary International.

Les politiques et les procédures fixées par le Conseil de Législation et le Conseil Central du R.I. sont présentées dans le Manuel de Procédure qui fait l'objet d'une révision complète tous les trois ans.

Le **Président du Rotary International** est le chef exécutif bénévole de l'association internationale. Il siège au Conseil Central pendant deux ans, tout d'abord en qualité de président-élu, puis de Président. Il préside toutes les réunions du Conseil Central. Il est aussi membre de toutes les commissions permanentes et spéciales, à l'exception de la commission chargée de désigner le candidat officiel à la présidence du RI. En outre, il préside la Convention du Rotary International et les conférences présidentielles.

Son thème, une tradition depuis 1950, devient l'élément d'inspiration pour la mise en œuvre du programme du Rotary International tout au long de son année. *Sois un Ami* (Bill Huntley 1994-1995), *Ouvrez avec Intégrité, par Amour, pour la Paix* (Herbert G ; Brown 1995-1996) *Action et Vision pour Bâtir l'Avenir* (Luis Vicente Gaiay 1996-1997), *Le Rotary au service de l'Humanité* (Glen W. Kinross 1997-1998), *Rêvez le Rotary du Futur* (James Lacy 1998-1999), *Agis avec Cohérence, Crédibilité et Continuité* (Carlo Ravizza 1999-2000), *Faire Prendre Conscience et Agir* (Frank Devlyn 2000-2001), *l'Humanité, c'est notre Affaire* (Richard King 2001-2002), *Semez l'Amour* (Bhichai Rattakul 2002-2003), *Prêter Main Forte* (Jonathan B. Majiyagbe 2003-2004) sont les thèmes de ces dernières années.



Prêter main forte

Le mandat du président commence le 1^{er} juillet de l'année suivant son élection à la convention du Rotary International. En tant que chef exécutif du RI, il assiste à des réunions interclubs. Au cours de ses voyages il rencontre des chefs d'Etat et des membres des gouvernements, et il préside des conférences et conventions (internationales, présidentielles). En moyenne, un président du RI visite plus de 70 pays parcourant plus de 400 000 kilomètres. Lorsqu'il n'est pas en voyage officiel, le Président gère les affaires de l'organisation au siège mondial, situé à Evanston dans l'état de l'Illinois aux Etats-Unis.

Le **Vice-président du R.I.** (qui n'est pas le président-élu) et le **Trésorier** sont choisis par le Président parmi les membres du Conseil Central (le Rotarien français **Norbert Turco** occupa la fonction de Trésorier du RI en 2001-2002).

Le **Conseil Central du R.I.**, qui regroupent l'ensemble des Directeurs du Board, le Président, le Président-élu et le Secrétaire Général, gère les affaires du R.I. conformément aux Statuts et au Règlement intérieur. Il est également chargé du contrôle des actions des dirigeants et toutes les commissions du R.I.

Le Conseil Central désigne un **comité exécutif** constitué de cinq à sept Directeurs pour exercer en son nom, dans l'intervalle des réunions régulières du conseil, le droit de prendre des décisions.

Les décisions du Conseil Central sont irrévocables, sous réserve d'un recours présenté à la Convention annuelle du R.I.

L'élection des Directeurs du Board, qui serviront un mandat de deux ans, a lieu à la convention du Rotary International à partir de candidatures uniques présentées par les clubs de la zone que représentera le Directeur. Chaque zone peut désigner un candidat tous les quatre ans. C'est ainsi que la zone 11 (France – Andorre – Monaco) est représentée deux ans sur quatre au Conseil Central (**Serge Gouteyron** du Rotary club de Denain-Bouchain sera membre du conseil pour 2004-2006).

• Les commissions du R.I. : des tremplins vers l'action:

Ces commissions sont essentielles au fonctionnement du Rotary à tous les échelons. Elles étudient les sujets liés aux activités du Rotary et soumettent leurs recommandations au Conseil Central. Ce dernier peut accepter, rejeter ou modifier ces suggestions.

Les membres des commissions sont désignés par le président du R.I. Elles jouent un rôle purement consultatif auprès du Conseil Central, sans aucune fonction administrative, sauf stipulation contraire.

De nombreuses commissions travaillent sans se réunir. Les réunions ne sont autorisées par le président que lorsque ce dernier, ou le Conseil Central, les estime justifiées, et se tiennent normalement au siège à Evanston. La plupart des commissions vont donc conduire leurs affaires par lettres, fax et de plus en plus par Internet.

Les commissions du R.I. vont couvrir l'ensemble des domaines liés à la gestion du Rotary International et de ses programmes (commission des Statuts et du Règlement intérieur, commission d'organisation du congrès, commission de délimitation des districts, commission d'Expansion, commission des Finances, commissions des affaires européennes, commissions des Relations-Publiques, commission Rotaract, etc...

Chaque commission va se concentrer soit sur un aspect particulier des activités du Rotary, soit sur le programme entier du Rotary dans une région particulière.

Dans la plupart des cas, le mandat des commissions dure un an.

Le Président peut également nommer des commissions spéciales ou ad hoc qui pendant son année vont se pencher sur un sujet particulier.

Enfin, les **Task Forces**, créées par le président 1992-1993, **Clifford L. Dochtermann**, et mises en avant par le Président 2000/2001 **Frank Devlyn**, sont des groupes de Rotariens et Rotaractiens accrédités par le Président du Rotary International pour aider les clubs et les districts à réaliser des opérations particulières ou à atteindre les objectifs fixés par le Président International.

Chaque commission est en rapport direct avec un Directeur du Board qui est son « Liaison Director » et qui la représente au Conseil Central. Certaines commissions sont également suivies par un membre du Conseil d'administration de la Fondation Rotary (on parlera alors de « Liaison Trustee ») dans le cas où les travaux de cette commission concernent les activités de la Fondation.

• Les commissions Rotaract du R.I.:

En 1987, la direction du Rotary International a pris conscience de la stabilité et de la réussite des activités du Rotaract. L'Américain Charles Keller, Président du R.I. en 1987-1988 a mis en place la première commission Rotaract du Rotary International ayant pour mission d'émettre des recommandations au Conseil Central afin de consolider la structure internationale du Rotaract.

Un groupe de Rotaractiens et de Rotariens fut ainsi invité à siéger au « **R.I. Rotaract World Committee** », qui pour la première fois incluait des Rotaractiens dans un rôle consultatif auprès du Conseil Central.

Depuis, cette commission, bien qu'ayant changé de nom et de structures plusieurs fois, est reconstituée chaque année.

En 1989, la commission prit le nom de « **R.I. Rotaract Committee** » et en 1991, le Président du R.I. Clifford Dochterman qui venait d'instituer le principe des Task-Forces (ou groupes spéciaux) remplaça cette commission par la « **R.I. Rotaract Task Force** », remplacée de nouveau en 1994 par la « **R.I. Rotaract Action Group** » sous la présidence de l'anglais **Bill Huntley**, président du RI en 1994/1995.

En 1995, le Rotary International décida de fusionner la commission Rotaract avec la commission permanente « Service à la Jeunesse » pour créer la « **R.I. Service to Young Adults Committee** ». Cette dernière commission était divisée en 4 sous-commissions dont la « Rotaract Sub-Committee » qui faisait office de commission Rotaract du R.I.

En 1996, Le Président du R.I. **Luis Vicente Giay** décida de rétablir la « R.I. Rotaract Committee ». Cette commission est depuis reconduite chaque année par les présidents du RI.

Son rôle est toujours de recevoir et d'examiner toutes les demandes de modifications du règlement relatif au Rotaract avant de les soumettre aux membres du Conseil Central. Les membres de cette commission participent également à l'organisation de la rencontre internationale des Rotaractiens qui se déroule en principe dans le cadre de la convention du R.I.

Elle est composée de Rotariens et de Rotaractiens désignés uniquement par le Président du Rotary International. Elle est toujours présidée par un Rotarien (ancien Gouverneur ou ancien membre du Conseil Central).

L'ensemble des travaux de la commission est réalisé par des correspondances et des échanges d'informations entre Rotaractiens, Rotariens et l'administration du Rotary International. Un rapport sur ces activités est ensuite soumis au Conseil Central du Rotary International qui décide de la mise en place ou non des mesures proposées par la commission.

Depuis sa création en 1987, la commission ne s'est réunie que deux fois. La première à Londres en 1992, sur l'initiative du Président du R.I. Rajendra Saboo et la seconde fois à Evanston au siège mondiale du Rotary en 1998, sur l'initiative du Président du RI. James Lacy.

Les principales mesures que l'on doit à cette commission sont l'augmentation de l'âge limite à 30 ans, la création du statut de Groupe Multidistrict d'Information (G.M.I. ou M.D.I.O.) et la reconnaissance officielle des organisations comme AIRAUP. pour l'Amérique du Sud, E.R.I.C. pour l'Europe, la Coordination Nationale Rotaract France, etc... On lui doit également la publication par le R.I. du Journal du Rotaract, et de bon nombre de décisions qui permettent aujourd'hui au Rotaractiens de participer directement à l'expansion du Rotaract dans le monde.

Depuis sa création, trois Rotaractiens français (Magali Füss, Cyril Noirtin et Hervé Piglowski) et trois Rotariens français (Maurice Radiguet, François Duviard-Marsan et André Lannoy) ont été ou sont membres de cette commission.

• **L'administration du Rotary International :**

Les activités quotidiennes du secrétariat du R.I. sont supervisées par le Secrétaire Général, le plus haut responsable administratif du Rotary.

Il assure la direction permanente de quelques 500 personnes composant le secrétariat du R.I.

Le Secrétariat du R.I., qui inclut le **siège mondial à Evanston (USA)**, le **bureau pour l'Europe et l'Afrique à Zurich** (Suisse) et sept centres régionaux, est chargé de la gestion administrative et des programmes du R.I. et de la Fondation.

L'administration est divisée en plusieurs départements formant ainsi un organe de services et d'informations du Rotary International et sert de vecteur de communication.

Le Secrétaire Général occupe la fonction de Secrétaire au Conseil Central du R.I. Il est également le directeur administratif et directeur financier de la Fondation Rotary. Il assure le secrétariat de toutes les commissions du Rotary International ainsi qu'au conseil de législation, aux conférences régionales et au congrès annuel du Rotary. Le Secrétaire Général est nommé par le conseil d'administration du R.I. pour un mandat qui ne doit pas dépasser cinq ans et à la suite duquel il est généralement réélu.

Grâce à son statut de permanent, c'est, dans toute l'organisation mondiale du Rotary, probablement le Secrétaire Général qui a le plus d'influence sur le cours des programmes et des activités du Rotary International.

Actuellement, le poste de Secrétaire Générale du R.I. est occupé par **Edwin H. FUTA**, membre du Rotary Club d'Honolulu, Hawaï.

Le secrétariat du Rotary International, à Evanston, aux États-Unis, agit comme administrateur central pour les clubs Rotaract. Le Rotaract est géré par le département des programmes communautaires du RI. Le secrétariat du RI publie et envoie à tous les clubs Rotaract l'annuaire mondial du Rotaract, le journal Rotary World, les Nouvelles du Rotaract, ainsi qu'une série d'informations à destination du Rotaract. C'est également au secrétariat que revient la tâche d'organiser les réunions Rotaract se déroulant en principe dans le cadre de la convention du Rotary International. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les membres de la commission Rotaract du R.I.

Le **bureau Europe-Afrique de Zurich** a pour mission de fournir un soutien administratif aux clubs et districts Rotary et notamment de superviser la création administrative de nouveaux clubs Rotaract et Interact.

Le bon fonctionnement et la croissance du Rotaract dans le monde reposent en grande partie sur l'échange d'informations. C'est pour cette raison que l'une des tâches principales de l'administration du RI est l'envoi de courriers périodiques pour tenir les clubs et responsables du Rotaract informés des dernières parutions et des

manifestations spéciales, telles que la Semaine mondiale du Rotaract ou la Convention du Rotary International.

Il est important que les clubs et les Représentants Rotaract de District tiennent régulièrement au courant le secrétariat central à Evanston de leurs activités.

• Les publications du Rotary International :

Le Rotary International publie de nombreux ouvrages sur le mouvement et ses activités.

La plupart de ces publications peuvent être commandées auprès du secrétariat du Rotary International (siège mondial à Evanston ou les bureaux régionaux).

Le Rotary International publie cinq périodiques :

- **Le journal ROTARY WORLD**, créé en 1995, est une publication de 8 pages, éditée en une dizaine de langues. Il donne brièvement des informations à caractère mondial. Il paraît 5 fois par an.
- **Les Nouvelles du Rotaract** (Rotaract News), est une publication Internet de 2 pages, éditée 4 fois par an. Elle donne brièvement des informations sur le programme Rotaract. Elle informe les Rotaractiens et Rotariens des travaux de la commission Rotaract du RI et des décisions du Board et fait la promotion de la réunion internationale du Rotaract qui se déroule tous les ans dans le cadre de la Convention du Rotary International.
- La revue officielle du Rotary International, **THE ROTARIAN**, est le principal moyen de communication au sein du Rotary. L'objectif de cette revue est d'appuyer le thème annuel et la philosophie du président international, et de diffuser les informations relatives aux nouveaux programmes, programmes spéciaux et aux réunions importantes.



En plus de la revue THE ROTARIAN, il existe une trentaine de **magazines régionaux** publiés dans 21 langues. Bien que chaque publication régionale ait son style et contenu propres, elles offrent toutes des informations d'actualité et des articles intéressants. La revue francophone « LE ROTARIEN » est l'une de ces revues régionales. Elle traite principalement de l'actualité du Rotary en France et consacre généralement une à deux pages par numéro à l'actualité du Rotaract.

- Le Rotary International publie toutes les semaines sur Internet, une lettre d'information, le **Rotary News Basket**. Les Rotariens peuvent ainsi consulter en ligne les dernières nouvelles du Rotary.



- Le Bulletin **Cap sur l'action internationale** est destiné aux organisations civiques et humanitaires du monde entier. Ses articles présentent des exemples d'actions et des idées pour contacter et travailler avec le réseau local de 30 000 Rotary clubs. Il est publié deux fois par an.

En dehors des périodiques, le Rotary International publie de nombreux imprimés, manuels, ou autres guides sur les programmes et actions du Rotary. Un certain nombre de ces publications concernent le Rotaract et fournissent les informations nécessaires à la création et au fonctionnement des clubs Rotaract :

- **Le Rotaract [562 FR]** : Comment créer et gérer un club Rotaract. Liste des ressources et de suggestions d'actions.
- **Rotaract [663 FR]** : Brochure promotionnelle sur les activités de club et objectifs. Destinée aux nouveaux membres ou membres potentiels.
- **Statuts types et Règlement intérieur du Rotaract [562 FR]**
- **Worldwide Rotaract Directory** : Annuaire des coordonnées de tous les clubs Rotaract, classés par pays et district. *Distribué tous les ans aux représentants Rotaract de district et aux clubs Rotaract actifs.*
- **Les représentants Rotaract de district [208 FR]** : guide qui précise les responsabilités des représentants Rotaract de district et les aide à trouver les ressources nécessaires à leur travail.

Les clubs Rotaract peuvent commander ces publications auprès du bureau régional du Rotary International ou sur le site Internet [Shop@Rotary.org](http://shop.rotary.org) à l'adresse suivante : <http://shop.rotary.org/>



Les Groupes Muldistrict d'Information



• Définition et objectifs d'un Groupe Multidistrict d'Information :

Le Rotary International, dont le principal objectif est de favoriser la paix en développant les relations et les actions internationales, possède une organisation mondiale simplifiée à l'extrême, puisqu'il n'y a aucun échelon hiérarchique entre les 500 districts et le Conseil Central.

Chaque district est indépendant des autres et est relié directement au siège central d'Evanston, sans aucune organisation nationale intermédiaire. Pour faciliter l'administration mondiale, le monde Rotarien a été divisé en 34 zones. Pas question pour le R.I. de parler de « National » ou de division par pays. Le Rotary prône les relations inter-districts ou inter-régions du monde et non des structures par pays ou par continent.

Pour faciliter la communication et l'information entre les clubs et districts, mais également pour développer des actions d'envergures, les Rotaractiens ont créé, il y a plus de dix ans, des **organisations multidistrict**.

Après de nombreuses démarches de demande de reconnaissance par le Rotary International, le conseil central du Rotary International a autorisé les districts à créer des groupes multidistrict d'information ayant pour mission de diffuser des informations et de faciliter la communication entre les clubs Rotaract des districts intéressés, à condition que :

- aucune objection ne soit émise par les gouverneurs de chacun des districts concernés ;
- le conseil central ait donné son approbation officielle à l'entrée d'un district dans un tel groupe ;
- les Représentants Rotaract des districts intéressés où leurs représentants fassent parti du conseil d'administration de ce Groupe.
- le groupe n'ait aucun pouvoir législatif ou de décision, sauf pour les décisions ayant trait à ses activités et pour lesquelles chaque membre du Conseil d'administration aura une seule voix.

Les GMI ont pour mission de diffuser des informations et de faciliter la communication entre les clubs Rotaract des districts concernés. Ils jouent ainsi un rôle important dans la promotion du Rotaract.

Généralement, les GMI vont éditer des publications, gérer des services Internet et entretenir des liens directs avec le Rotary International et son administration.

Outre la diffusion d'information, les GMI organisent de nombreuses manifestations multidistricts, tels que des conventions nationales, des séminaires de formation et des actions de service.

Les deux principales missions d'un G.M.I. sont de publier une lettre d'informations et un annuaire des clubs des districts membres du G.M.I.

L'ensemble de ses activités est géré par un comité directeur (ou administration) élu et surveillé en permanence par le Conseil d'administration (ou comité de direction).

Il existe deux types de GMI :

- Les GMI regroupant les districts d'un même pays tel que la Coordination Nationale Rotaract France.
- Les GMI regroupant les districts de plusieurs pays tel que le Centre d'Information Européen du Rotaract (ERIC).

Un district peut être membre de plusieurs GMI.

Les principaux G.M.I. sont **E.R.I.C.** (Europe), **Coordination Nationale Rotaract France**, **C.N.R.** (Pays-Bas), **D.A.S.** (Allemagne), **RGB&I** (Grande Bretagne et Ireland), **O.M.I.R.** (Brésil), **A.I.R.A.U.P.** (Amérique du Sud), **T.U.R.K.** (Turquie), etc...

Ces organisations qui ont été reconnues par le Rotary International à partir de 1994, jouent un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement international du Rotaract en servant très souvent d'intermédiaire direct entre les districts et les principaux dirigeants du Rotary International et de son administration.

La liste et les coordonnées des Organisations Multidistrict d'Information reconnues par le Rotary International figurent dans l'annuaire mondial du Rotaract.

Un centre d'information sur les GMI est également disponible sur le site Web mondial du Rotaract à l'adresse : <http://www.rotaract-club.com>

• **E.R.I.C. : Le Centre d'Information Européen du Rotaract**



ERIC - European Rotaract Information Center fut créé en 1988 par le Rotaractien Belge Jan Huygens, aujourd'hui membre et past-Président du Rotary Club de Maline, en Belgique.

L'idée du centre européen du Rotaract est née en avril 1987 à Strasbourg lors de la réunion des comités inter-pays du Rotary. Près de 80 Rotaractiens venant des principaux pays européens avaient été invités à participer à cette réunion pour réfléchir sur une action qui favoriserait la communication du Rotaract en Europe. Ainsi naquit l'idée d'un Centre d'information Européen du Rotaract et d'une Convention Européenne.

Avec l'aide des Rotary clubs de Belgique, un groupe de Rotaractiens Belges décidèrent de créer un bureau européen du Rotaract et d'organiser la première Convention Européenne du Rotaract en mars 1998 au cours de laquelle fut officiellement créé ERIC, Centre d'information Européen du Rotaract.

ERIC fut reconnu officiellement par le RI en 1993 comme une organisation multidistrict d'information et à ce titre figure dans l'organigramme officiel de la structure internationale du Rotaract.

ERIC en bref ...

ERIC regroupe la plupart des districts européens. Il est pour les Rotaractiens :

- Un centre de services

Il permet d'obtenir toutes les informations sur les clubs européens et les structures mondiales

- Une Lettre d'information Européenne du Rotaract

Il réalise tous les mois une lettre d'information diffusée via Internet. C'est une information mensuelle européenne qui est ainsi à disposition des clubs.

- Un annuaire Européen

- Des missions particulières

- Développement d'un programme d'Home Hospitality

- Aide au développement du Rotaract dans les pays de l'Est

- Coordination de la Convention Européenne et autres forums

- Travail en étroite collaboration avec le Rotary international dans le but de faire progresser le Rotaract en Europe

- Favorise les liens entre les pays européens du Rotaract

La structure de fonctionnement d'ERIC

ERIC qui est dirigé par un comité des Représentants, regroupe plusieurs divisions dont le rôle est de réaliser et dispenser les services du centre auprès des clubs Rotaract européens.

Le Comité des Représentants d'ERIC

*Le comité des représentants ou **ERIC Committee of Representative** est le conseil d'administration du Centre d'information Européen du Rotaract. Il est formé du président et d'un représentant par pays regroupant les districts membres d'ERIC.*

Le comité des représentants traite les affaires d'ERIC, exerce un contrôle général sur toutes les activités d'ERIC, et prend toutes les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs d'ERIC.

Il se réunit en principe trois fois par an. Une première réunion en début d'année pour permettre aux Représentants de faire connaissance avec les membres du comité exécutif et une deuxième ou troisième réunion pendant la Convention Européenne du Rotaract.

Chaque membre, excepté le Président, dispose d'une voix lors des votes du comité. Ces Représentants sont élus par les districts (ou clubs) du pays qu'ils représentent.

Le comité élit le président d'ERIC qui nomme les membres du comité Exécutif d'ERIC avec l'accord des Représentants.

Afin de faciliter les contacts entre les Rotaractiens Européens et le Rotary International, le(s) Rotaractien(s) européen(s) membre(s) de la commission Rotaract du Rotary International est (sont) membre(s) consultatif(s) du comité des Représentants d'ERIC.

Le Président d'ERIC

Il est le chef exécutif de l'organisation Multidistrict ERIC. Il s'exprime au nom d'ERIC, préside les réunions du comité des représentants, supervise l'action du comité Exécutif et soumet un rapport régulier au comité des représentants sur son action et sur celui du comité Exécutif.

Le président est soit un ancien membre du comité Exécutif, soit un ancien membre du comité des Représentants. Il est élu pour un mandat d'un an, renouvelable une fois, pour diriger les travaux et les activités d'ERIC en conformité avec les décisions prises par le comité des Représentants.

Il ne peut pas cumuler sa fonction de président d'ERIC avec une autre fonction au sein du comité des Représentants, du comité Exécutif ou de la commission Rotaract du R.I.

Il représente ERIC vis-à-vis des autres organisations du monde Rotaractien et Rotarien. Il est autorisé à nommer un assistant dont le rôle sera de l'aider personnellement dans l'accomplissement de ses devoirs et de le conseiller.

Au cas où la fonction de président deviendrait vacante, le Vice-Président d'ERIC assure l'intérim jusqu'à ce que le comité des représentants puisse se réunir et désigner un successeur au président (soit un nouveau président ou un président par intérim).

Le comité exécutif d'ERIC

Présidé et nommé par le Président d'ERIC, ce comité est composé de cinq membres :

- ***Le Vice-Président*** : il assiste le président d'ERIC dans ses fonctions.
- ***Le trésorier*** : il gère les finances d'ERIC. Il est le dépositaire de tous les fonds du groupe multidistrict.
- ***Le Manager de la division Information et Communication*** : Cette personne est chargée de la réalisation de toutes les publications d'ERIC, hormis l'annuaire Européen. Il développe avec le Président la ligne éditoriale des publications d'ERIC.
- ***Le Manager de la division Annuaire*** : Cette personne est chargée de réaliser l'annuaire Européen du Rotaract.
- ***Le Manager de la division Administration du système d'information*** : Il est le responsable de l'administration du site Internet d'ERIC.
- ***Le Manager de la division Marketing*** : Il est chargé de mettre en place des activités visant à chercher des sponsors et subventions.
- ***Le Manager de la division « action sociale »*** : Il est chargé de coordonner les actions sociales parrainées par ERIC et de gérer le service DVD-Bank qui est une banque de données pour des projets Rotaract disponible sur Internet

Le Représentant International Rotaract France est le représentant des districts français au conseil d'administration d'ERIC et fait partie du bureau de la Coordination Nationale Rotaract France.

L'ensemble des services d'ERIC et des informations relatives à son organisation est accessible à partir de son site Internet qui se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.rotaract-eric.org>

- **La Coordination Nationale Rotaract France : le GMI Français**



La Coordination Nationale Rotaract Club de France fut créée en 1988 sous l'impulsion de Lionel BOURGUE et des treize RRD de l'époque.

La naissance de la CN correspondait à un souhait de tous les clubs de France de se doter d'une structure nationale au sein de l'organisation rotaractienne. Il faut savoir que cette organisation s'est créée sans l'approbation du Rotary International qui prônait les relations inter-districts ou inter-régions du monde et non des structures par pays.

La Coordination Nationale a été approuvée et reconnue officiellement par le Conseil Central du Rotary International **le 1er Juin 1994**.

Le but de la CN n'est en aucun cas d'exercer un quelconque pouvoir sur les districts ou les clubs ou de s'ingérer dans leur fonctionnement. Elle répond uniquement à un besoin de regroupement car l'essence d'un club Rotaract est de pouvoir bénéficier de l'expérience et de l'aide des autres. **L'information, la communication et le service** sont les trois grandes missions de la CN.

La Coordination Nationale est une association loi 1901 inscrite à la Préfecture du Rhône et administrée chaque année par une équipe différente. Le bureau de la CN se compose d'un Coordinateur National, d'un Représentant International, qui représente les RRD français au conseil d'administration de ERIC (Centre d'Information Européen du Rotaract), d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un Responsable Communication.

Certains rotaractiens responsables de commissions chargées de travaux dans l'année peuvent sur la demande du Coordinateur National intégrer le bureau de la CN ou former avec celui-ci l'équipe CN.

Les Représentants Rotaract de District (RRD) sont à part entière dans la CN. Le bureau administre et met en place les idées de tous.

L'ensemble des RRD des districts 1510 à 1520 & 1640 à 1790 élus suivant les règles établies par Rotary International, forme avec le Coordinateur National, le conseil d'administration de la Coordination Nationale qui décide et vote toute décision concernant le groupe multidistricts français.

Ce conseil d'administration se réunit quatre fois l'an, en plus de la Convention Nationale et définit les grandes orientations du GMI en matière de Communication et d'Information.

Les services de la Coordination Nationale Rotaract France

- **Rotaract France Magazine (RFM)**

Rotaract France est le lien concret entre les clubs, les districts et la Coordination Nationale. Il retransmet toute information d'intérêt général et permet d'être informé sur les actions menées dans les autres clubs. Réalisé par la Coordination Nationale avec les articles et informations envoyées par les clubs, il est à l'image du Rotaract et des actions.

- **Voici le Rotaract**

Le classeur « Voici le Rotaract » regroupe une série de guides sur le Rotaract. Il a pour but de constituer une source de renseignements pratiques sur le mouvement Rotaract. Il comprend le guide du club Rotaract, le guide du président, le guide du bureau, le guide des commissions, le guide du district, l'organisation mondiale du Rotaract, la communication et les relations publiques, le guide de la Fondation Rotary et le guide de la collecte de fonds. Les éditions 1999 de ces guides sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Coordination Nationale.

- **La Boutique Rotaract**

« La Boutique », gérée sous licence de la Coordination Nationale par un club Rotaract, vous propose tous les objets d'identification de l'image du Rotaract (insignes, cartes de membre, porte-clefs, briquets, autocollants...)

- **L'annuaire Rotaract France**

L'annuaire est réalisé par un club Rotaract sous licence de la Coordination Nationale. Indispensable à tout bon Rotaractien, il facilite les échanges directs et donne la possibilité d'avoir des contacts dans toutes les villes où le Rotaract est implanté.

Il permet en outre de pouvoir être accueilli par un club lors des déplacements partout en France.

- **L'Action Nationale**

Servir est le but du Rotaract et chaque club, chaque district, se doivent d'entreprendre ou d'encourager des actions humanitaires.

A travers l'action nationale, les clubs Rotaract en France réussissent à mener chaque année une action des plus ambitieuses. Les clubs participent à cette action en apportant une contribution personnalisée.

L'expérience a montré l'importance du choix de cette grande action annuelle.

Les critères d'une « bonne » action nationale sont les suivants :

- *l'action choisie doit être proposée par un ou plusieurs clubs Rotaract de France ;*
- *le (ou les) bénéficiaire(s) doit être clairement identifié ;*
- *elle doit représenter, dans la mesure du possible, un intérêt local ;*
- *une équipe de rotaractiens (commission action nationale) doit être constituée pour gérer et promouvoir l'action tout au long de l'année ;*
- *un dossier de présentation et un bulletin de l'action nationale doivent être réalisés ;*
- *la gestion de l'action nationale doit être auto-financée ;*

Ces critères, respectés au mieux, doivent contribuer à rendre tous les clubs motivés et actifs. Ainsi uni par ce même but, le Rotaract sera plus efficace dans son désir de servir.

Les clubs candidats doivent remettre un dossier de candidature à leur Représentant Rotaract de District qui présentera le projet à la réunion du conseil d'administration de Rotaract France en juin.

Une fois le principe des actions candidates approuvé par les RRD, les actions seront présentées par les RRD aux clubs Rotaract de France qui leur feront connaître leur préférence. Le choix des clubs Rotaract de France sera entériné lors de la réunion du conseil d'administration de Rotaract France en

septembre. Le lancement officiel et la présentation de l'action se dérouleront lors de la Convention Nationale à travers une commission, animée par l'équipe de l'action nationale, un stand et une présentation en plénière le dimanche matin.

- **La Convention Nationale**

Le grand rendez-vous annuel de tous les clubs Rotaract de France !

La Convention Nationale Rotaract France est un congrès, étendu sur un week-end, alliant des réunions de travail et des activités de détente et de découverte d'une région de France. Elle fait également office pour la Coordination Nationale Rotaract France (Groupe Multidistricts d'Information de la zone 11) de conférence et d'assemblée générale.

- **Les Trophées Hermès de la communication**

Ces trophées ont été créés en 1989 par la Coordination Nationale Rotaract France dans le but d'inciter les clubs à parler de leurs actions.

Cinq Hermès sont remis à des clubs ou districts lors de la Convention Nationale et récompensent les meilleures actions de communication externe, interne, originale ainsi que la meilleure action en faveur de l'action nationale et le meilleur bulletin.

Les trophées Hermès de la communication interne, externe et originale sont attribués par les RRD au cours d'un vote qui se déroule lors de la réunion de juin de la Coordination Nationale.

Créé en 1995 en collaboration avec la Revue « Le Rotarien », le Trophée du meilleur bulletin a pour but d'inciter les clubs et districts à réaliser un journal d'information interne. Il est décerné, suite à une évaluation des bulletins par la Coordination Nationale et le Rédacteur en chef du magazine « Le Rotarien ».

Créé en 2000, le trophée Hermès de l'action nationale récompense le club ayant réalisé l'action la plus spectaculaire et ayant répondu au mieux aux objectifs fixés par les organisateurs de l'Action Nationale. Il est attribué par le bureau de l'action nationale et par les Coordinateurs Nationaux sortants et entrants.

Les trophées Hermès sont remis aux clubs lors de la soirée de Gala de la Convention Nationale Rotaract France.

- **Le site Internet Rotaract France**

La Coordination Nationale Rotaract France possède un site Web à l'adresse - <http://www.rotaract.asso.fr>

Ce site offre à ses visiteurs des informations sur le Rotaract et ses actions en France, l'accès à une mailing List, et des liens avec les principaux sites Internet du Rotaract en France

Les grandes manifestations du Rotaract

Le Rotaract et/ou le Rotary International organisent plusieurs manifestations importantes dans l'année dont l'objectif est d'encourager, d'inspirer et d'informer l'ensemble des Rotaractiens et de favoriser l'amitié internationale de notre organisation.



Ces manifestations peuvent être internationales ou régionales (nationales ou européennes par exemple). Elles sont ouvertes à tous les Rotaractiens et Rotariens. Certaines de ces rencontres sont également ouvertes aux Interactiens.

Les liens d'amitiés noués lors de ces rencontres ont été à l'origine des projets Rotaractiens les plus intéressants.

• La Convention du Rotary International :

Chaque année en des lieux divers se tient la grande fête du Rotary International. Cette rencontre, qui a lieu chaque fois dans un pays différent, constitue le congrès annuel de l'association internationale des clubs Rotary.

Les conventions sont de véritables manifestations internationales auxquelles participent de 20 000 à 35 000 Rotariens, Rotaractiens et invités.

De nombreuses activités se déroulent dans le cadre d'une Convention, depuis des assemblées professionnelles jusqu'à des réunions de jeunes en passant par des festivités et des divertissements à caractère local, régional et international.

Parmi les différentes activités qui composent cette convention du Rotary International, on trouve souvent une réunion consacrée au Rotaract qui va réunir dans un même lieu, Rotaractiens, Rotariens, ainsi que les dirigeants du Rotary International.

Cette réunion organisée par le Rotary International, est le point culminant de l'année Rotaract. Elle fait office de convention mondiale du Rotaract. Elle permet aux Rotaractiens du monde entier de se retrouver et d'échanger des idées de projets. Les participants sont mis au courant des nouveaux règlements du Rotaract et de ses activités. Les projets Rotaractiens les plus méritants sont officiellement reconnus lors de la remise des reconnaissances présidentielles.

La convention du Rotary International est également l'occasion pour les Rotaractiens de participer à des tables rondes (Open Forum) avec les dirigeants du Rotary

International et les membres du personnel du RI chargés de l'administration du Rotaract.

En assistant à la Convention du Rotary International, les Rotaractiens vont acquérir une bonne connaissance du Rotary, se familiariser avec la dimension internationale de notre mouvement, avec sa mission de service de par le monde et de la place qu'occupe le Rotaract au sein du Rotary International.

Tous les membres devraient prévoir de participer au moins une fois à une convention afin de découvrir le degré d'internationalité du Rotary.

• **INTEROTA:**

INTEROTA (International Rotaract) est une autre conférence internationale du Rotaract qui a lieu tous les 3 ans. A la différence de la réunion du Rotaract qui se déroule dans le cadre de la convention du RI, INTEROTA n'est pas parrainée ni organisée par le Rotary International mais par un ou des clubs Rotaract. Néanmoins, elle est reconnue par le RI qui lui accorde son appui en approuvant les activités qu'elle entreprend et en y envoyant des représentants.

Cette rencontre qui se déroule pendant une semaine (du Dimanche au Samedi) et va permettre aux participants de découvrir d'autres cultures, de visiter la région et de voir quelles activités et quels projets leurs collègues sont en train de mettre au point. Les Rotaractiens prennent part à des tables rondes et formulent des propositions qui sont remontées à la commission Rotaract du RI et au Conseil Central du Rotary International.

Les clubs qui désirent organiser une conférence INTEROTA doivent soumettre leur candidature au gouverneur et au membre du Conseil Central de leur région et obtenir leur accord.

Les participants à INTEROTA vont choisir durant la conférence l'emplacement de la convention suivante parmi les différentes propositions qui auront reçu l'aval du Conseil Central.

INTEROTA s'est déjà réunie à Johannesburg en Afrique du Sud en 1981, à Melbourne en Australie en 1984, à Sheffield en Grande Bretagne en 1987, de nouveau à Golden Coast en Australie en 1990 et à Sun City en Afrique du Sud en 1993, puis à Istanbul en Turquie en 1996 à Mexico City au Mexique en 1999 et à Rio de Janeiro au Brésil en 2002.

La prochaine édition est prévue en 2005 à Munich en Allemagne.

• **Les conférences Présidentielles du Rotary International :**

Chaque président du Rotary International a la faculté d'organiser une ou plusieurs conférences sur un thème particulier. Elles ont pour objet de développer les relations personnelles et l'entente parmi les participants, tout en créant un forum où il est possible de discuter et d'échanger des idées sur l'action humanitaire qui favorise l'entente et la bonne volonté dans le monde.

Ces conférences sur la paix sont parrainées par le Rotary International et la Fondation Rotary. Elles sont organisées par un comité nommé par le Président du Rotary International.

Le but de ces conférences régionales est d'une part de traiter un sujet précis comme par exemple l'expansion du Rotary en Europe de l'Est ou la surpopulation dans le monde et d'autre part de permettre aux districts d'une même région de nouer des liens et d'échanger des idées.

Bien que le public visé soit surtout les Rotariens, ces conférences sont ouvertes aux Rotaractiens et incluent la plupart du temps un forum spécial Rotaract.

Ces manifestations sont une occasion de rencontrer et de s'adresser directement au Président du Rotary International ainsi qu'aux principaux responsables du RI.

• **L'EUCO : La Convention Européenne du Rotaract :**

Parrainée par ERIC, le Centre d'Information Européen du Rotaract, l'EUCO (Convention Européenne du Rotaract) se tient tous les ans dans un pays différent. Pendant 5 jours, les participants pourront assister à des sessions et des débats animés par les responsables européens du Rotaract.

Le lieu et le programme de la convention sont choisis par le comité des Représentants d'ERIC.

Lorsqu'une convention du Rotary International a lieu en Europe, la réunion Rotaract Pré-Convention tient lieu de convention européenne de façon à ne pas créer de concurrence entre ces deux manifestations et ainsi permettre à un maximum de Rotaractiens d'assister à la convention.

• **La Convention Nationale Rotaract France:**

Le grand Rendez-vous annuel de tous les Clubs Rotaract de France !

La Convention Nationale Rotaract France est un congrès étendu sur un Week-end alliant des réunions de travail et des activités de détente et de découverte d'une région de France.

L'objectif de cette rencontre est d'encourager, d'inspirer et d'informer l'ensemble des Rotaractiens pour les aider à développer le Rotaract tant au niveau du district qu'au niveau du club.

La convention en tant que réunion annuelle permet de traiter les affaires de la **Coordination Nationale Rotaract France** (Groupe Multidistrict d'Information approuvé par le RI) et tient lieu de conférence et d'assemblée générale.

Tous les Rotaractiens, Rotariens, Interactiens et invités de la Coordination Nationale peuvent assister au congrès.

Structurer le mouvement...

La convention s'impose comme le rendez-vous incontournable dans l'activité annuelle des clubs car elle permet :

- de faire le point sur les actions menées lors de l'exercice précédent ; de préparer et définir les grands axes de communication et d'actions pour l'année à venir ;
- de mener une réflexion grâce à des commissions efficaces dont la synthèse des travaux permettra d'établir le programme annuel ;
- de réunir, motiver les Rotaractiens et pérenniser l'unité de notre mouvement ;
- de rencontrer et de discuter avec les responsables du Rotaract en France et en Europe ainsi qu'avec un haut responsable du Rotary International délégué par le président International pour le représenter ;
- en résumé, de présenter les équipes, les programmes et les actions de l'année ;

L'organisation de la Convention

Le programme et les activités du congrès sont organisés par la Coordination Nationale Rotaract France à travers sa commission congrès dont les membres et le président sont nommés par le Coordinateur National. Le président de cette commission préside la convention nationale.

Toutes les tâches se rapportant au congrès relèvent de cette commission, qui rend compte de ses activités au conseil d'administration de la Coordination Nationale Rotaract France, c'est-à-dire aux Représentants Rotaract des Districts 1510, 1520 et 1640 à 1790. En outre, la commission définit les lignes directrices du congrès, rédige le programme et se charge de le faire appliquer ; son champ de responsabilité inclut les séances plénières, les groupes de discussion, les stands Rotaract France et les publications officielles du congrès.

Le comité hôte (composé de membres du club Rotaract, ou du district, accueillant la convention sur son territoire) est chargé de l'organisation de la convention dans les domaines touchant à la publicité, le financement, l'infrastructure, la promotion,

l'accueil, les droits d'inscription, les visites, les repas, la soirée de gala etc. Il est en outre responsable devant la Coordination Nationale du bon déroulement de la convention.

Il est entendu que le club ou le district accueillant la convention nationale met gratuitement à la disposition de la Coordination Nationale les locaux et les infrastructures nécessaires au déroulement du congrès. Les conventions nationales doivent toujours être en mesure de s'autofinancer.

Le lieu de la convention nationale est choisi un an et demi avant, par les membres du conseil d'administration de la Coordination Nationale lors de leur réunion de mars.

Le congrès des clubs Rotaract de France se déroule en trois parties :

- Session d'ouverture et conférence
- Travaux en commissions
- Assemblée générale

La conférence des clubs Rotaract de France a pour objectif de promouvoir le Rotaract et le Rotary en favorisant la discussion de sujets qui doivent permettre à tous les participants de réaliser à quel point leur participation aux actions du Rotaract et du Rotary International est significative.

Un représentant du Rotary International est invité à venir délivrer aux participants le message du Président International et profite de son intervention pour informer les congressistes des nouveaux programmes et directives du Rotary International.

Les travaux en commissions ont pour objectif d'informer les participants sur les programmes et actions du Rotary International, de conduire des formations aux leaderships et de promouvoir l'action nationale Rotaract France.

Plus précisément, les commissions :

- offrent inspiration et motivation aux participants ;
- sont l'occasion d'interpréter et de mettre en pratique le thème annuel du Rotary International et celui de la Convention ;
- présentent et lancent la nouvelle action nationale Rotaract France ;
- proposent des méthodes efficaces qui permettront aux Rotaractiens d'assurer la continuité des programmes et actions de leurs clubs ;
- proposent des méthodes pour former et motiver les responsables de club et de district.

Distribution de documentation :

La coordination nationale Rotaract France profite de la convention pour distribuer aux participants ses publications telles que *RFM (Rotaract France Magazine)*, *les annuaires Rotaract France* (distribués par le club/ou district mandaté), etc.

L'assemblée générale de l'association Rotaract France permet à l'équipe de la Coordination Nationale sortante de faire un compte-rendu moral et financier de ses actions. Elle donne l'occasion à la nouvelle équipe de se présenter et de mettre en avant les principaux domaines d'action du programme pour l'année à venir. Les buts et objectifs de la nouvelle Action Nationale sont également développés et l'on envisage les moyens de les appliquer.

La convention Nationale Rotaract France est une occasion pour les participants de **découvrir ou redécouvrir une région de France**. Dans cette optique, chaque année, le comité hôte œuvre afin d'offrir une image valorisante de son terroir.

Organisée par le comité hôte, **la soirée de Gala** est le moment fort de la Convention Nationale. C'est dans le cadre de cette soirée que sont remis les Trophées Hermès de la Communication.

• **Les Week-ends de la Coordination Nationale Rotaract France:**

Chaque année se tiennent quatre réunions du Conseil d'Administration de la Coordination Nationale Rotaract France, aux quatre coins de l'Hexagone.

Afin de placer ces réunions dans un contexte plus chaleureux, un programme culturel et festif, établi sur un week-end, est proposé aux participants.

D'où le terme de « Week-end CN ».

Si la réunion du Conseil d'Administration ne concerne que quelques personnes, les Week-ends sont ouverts à tous les Rotaractiens et invités. C'est l'occasion pour eux de faire connaissance avec les membres de la Coordination Nationale (Bureau National et RRD) et d'échanger avec eux sur leurs actions et projets.

• **La Semaine Mondiale du Rotaract:**

Chaque année, le Rotaract célèbre son anniversaire pendant la semaine du 13 mars en référence au 13 mars 1968, date de création du 1^{er} club Rotaract, à Charlotte (USA). C'est l'occasion pour les clubs Rotaract et leurs Rotary clubs parrains d'entreprendre des activités communes.

Dans le cadre de cette manifestation, le Rotary International propose aux clubs Rotaract et à leurs clubs parrain de réaliser les quatre actions suivantes :

- Présenter dans un exposé ou par lettre le Rotaract à un Rotary club ne parrainant pas de club Rotaract.
- Inviter des Rotariens à une réunion de club Rotaract (*Inviter un Rotarien à effectuer un exposé sur sa profession ou organiser une table ronde avec plusieurs Rotariens pour leur demander de présenter leurs actions les plus récentes.*)
- Participer à une réunion d'un club Rotary pour présenter les actions des Rotaractiens et animer une discussion sur le développement du Rotaract
- Lancer une action commune Rotary / Rotaract pour faire connaître le Rotaract.

• **La conférence de district :**

Tous les Districts du Rotary International organisent une conférence par an.

L'importance de ces réunions est telle que le Président du Rotary International délègue un Rotarien expérimenté chargé de le représenter personnellement.

La conférence de district est ouverte à tous les Rotaractiens et n'est pas réservée uniquement aux dirigeants et membres des commissions.

Le but de ces Conférences de District est de développer l'action du Rotary à travers les échanges et la discussion de questions relatives aux affaires du District, et du Rotary en général.

Ces conférences peuvent aussi permettre d'étudier les questions statutaires et toutes celles soumises par le Conseil Central, le cas échéant, les participants doivent se prononcer, sous forme de résolutions et quelquefois proposent des amendements.

Il est généralement prévu des présentations sur des questions rotariennes et locales, avec, entre autres, comme invités, des participants aux programmes du Rotary pour les jeunes générations et de la Fondation.

Qui plus est, ces conférences permettent de faire plus ample connaissance avec les Rotariens de son club parrain et de son district.

La conférence de district Rotary est enfin le lieu privilégié pour faire la promotion du Rotaract et de ses activités auprès des Rotariens du district.

Le Rotaract dans l'organisation du Rotary International



Il est rare que les idées n'évoluent pas et l'idée de se mettre au service des jeunes, l'une des actions essentielles du Rotary International, a abouti à la création des clubs Rotaract.

Un Rotaractien est au cœur d'une organisation qui entretient à la fois des relations internes avec le Rotary club parrain et des relations externes avec le monde non rotarien. Celles-ci se répercutent toutes sur le fonctionnement du Rotaract.

Des relations internes qui lient le club Rotaract avec :

Le **Rotary International**, association des clubs Rotary du monde entier dont la direction (le conseil central) a fait du Rotaract une activité officielle et en fixe les règles fondamentales.

Le **Rotary club parrain** qui est le lien qui unit le club Rotaract au vaste monde du Rotary International. Aucun club Rotaract ne peut fonctionner sans ce parrainage.

Le **Gouverneur de district**, qui est un dirigeant du Rotary International pour une région déterminée. Il est le représentant du RI dans son district et à ce titre, a toute autorité sur les activités du Rotaract dans le district.

Le **D.G.R.** (Délégué du Gouverneur pour le Rotaract) est un Rotarien nommé par le gouverneur et est chargé de développer le mouvement Rotaract au sein du district.

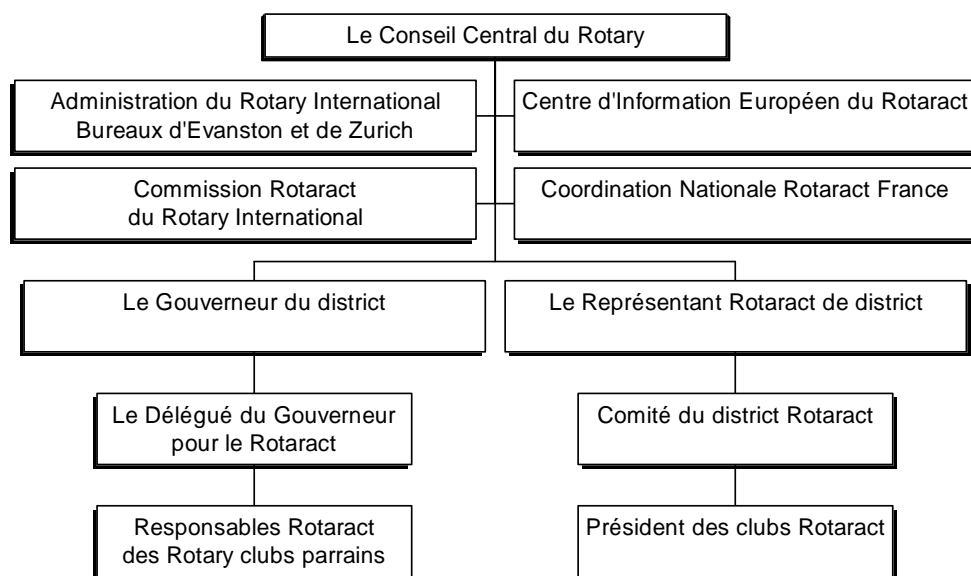
Un **Représentant Rotaract de district**, qui est un Rotaractien élu par les clubs Rotaract du district, est dont le rôle est de coordonner l'activité du Rotaract dans le district.

Les **Groupes Multidistrict d'Information** dont le rôle est de favoriser la communication entre les clubs Rotaract de plusieurs districts.

Les membres de la **commission Rotaract du RI** (Rotaractiens et Rotariens) dont le rôle est de soumettre des propositions au Conseil Central du RI afin de favoriser le développement du Rotaract.

Un club Rotaract représente un projet à long terme d'Action d'intérêt public pour le Rotary International. C'est un projet dont l'objectif est de former des partenaires dans le service (Rotaractiens) qui participent à l'action du Rotary en étendant le service rotarien, en devenant des responsables et en appliquant les règles d'éthique du Rotary.

Le schéma ci-dessous illustre de façon synthétique comment le club Rotaract s'intègre dans la structure mondiale du Rotary International.



Organigramme du Rotary/Rotaract